



LIGUE TCHADIENNE DES DROITS DE L'HOMME (LTDH)

ONG Indépendante affiliée de Fédération Internationale des Ligue des Droits de l'Homme (FIDH)

Membre Fondateur de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH)

Lauréate du Prix International des Droits de l'Homme 1992 (American BAR Association)

Membre Observateur de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples.

COORDINATION NATIONALE

Département des Affaires Juridiques et du Contentieux

RAPPORT ANALYTIQUE SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU TCHAD

PREMIER SEMESTRE 2011

TABLE DES MATIERES

I-	PRESENTATION DES ACTIVITES DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTENTIEUX	3
II-	INTRODUCTION.....	4
III-	APERCU SUR LA SITUATION DES DROITS DE L’HOMME AU TCHAD.....	5
IV-	SITUATION DES DROITS DE L’HOMME A N’DJAMENA.....	6
	A- <i>Tableau analytique de la situation des Droits de l’Homme à N’Djamena.....</i>	6
	B- <i>Les types d’atteintes aux Droits de l’Homme et actions de la LTDH.....</i>	7
	1-Arrestations et détentions arbitraires.....	8 à 14
	2-Violation des droits de l’enfant.....	22
	3-Assassinats et disparitions.....	19
	4-Viols et violences faites aux femmes.....	21
	5-Consultations juridiques, conciliation, conseils et orientations.....	18
	6-Licenciements abusifs.....	18
	6-Discrimination à l’égard des personnes vivant avec VIH-SIDA.....	24
	7-Enlèvements et tortures.....	15 à 17
VI-	SITUATION DES DROITS DE L’HOMME DANS LES COORDINATIONS REGIONALES.....	25

ACTIVITES DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

Le Présent rapport aborde les domaines ci-après qui rendent compte des activités liées aux affaires Juridiques et Contentieux

1-Consultations juridiques, conseils et orientations

2-Rédaction des actes de procédure (requêtes, plaintes, conclusions, répliques et autres documents juridiques)

3-Suivi des Affaires en justice

4-Visite des prisons

5-Dénonciation des cas de violations de Droits de l'Homme et des atteintes aux libertés fondamentales

6-Interventions auprès des autorités civiles et militaires et en justice pour des cas d'urgence

7-Enregistrement des cas, requêtes et demandes adressés à la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme

8-Examen des cas, des demandes et requêtes pour intervention ou solution à proposer

9-Rédaction des rapports analytiques et leur présentation aux différentes structures de la LTDH

10-Médiation des conflits et conciliations

INTRODUCTION

Au 1^{er} semestre de l'année en cours, la situation des droits de l'homme au Tchad en général et à N'Djamena en particulier a été une fois de plus marquée, nous n'en parlerons jamais assez, par tant des violations. Ainsi les six (6) premiers mois de 2011 n'ont pas du tout connu de changement par rapport à ceux de l'an dernier. Nous avons vu au contraire, une recrudescence des cas d'assassinats, d'enlèvements, d'intimidations et de vol à mains armées. A N'Djamena, les cas d'assassinat crapuleux et autres ont été enregistrés. Le phénomène de l'insécurité a pris de plus en plus de proportion au cours du premier semestre de cette année. Ainsi nous avons noté et enregistré plusieurs cas d'assassinats, d'enlèvements, d'arrestations et détentions arbitraires perpétrées souvent et pour la plupart des cas, par les agents de force de l'ordre, de l'ANS ou autres officiers proches ou parents du pouvoir en place. Mais il faut noter que certains de ces cas d'assassinats ont été simplement commis par des personnes inconnues, bandits de grands chemins agissant dans une impunité la plus totale. La tenue, cette année de plusieurs scrutins au Tchad n'a pas permis l'observation et le respect des droits de l'homme. Nous avons vu des campagnes sans grands enjeux marquées par des cas d'intimidations, de menaces et quelque fois d'arrestations arbitraires. Même si les deux scrutins à savoir les élections législatives et la présidentielle se sont tenus de façon générale globalement dans le calme et la sérénité, plusieurs cas des violations des droits de l'homme liés à ces élections ont été enregistrés de par tout le pays. Le soulèvement populaire dans certains pays arabes n'est pas sans conséquences au Tchad ; car plusieurs personnes soupçonnées d'inciter à ce type de soulèvement ont été arrêtées par l'agence nationale de sécurité (ANS). Quelques militants de la Ligue en ont fait les frais.

L'insécurité a une fois encore fait parler d'elle dans la capitale et dans le Tchad profond. Dans le premier cas, il a été constaté des cas d'assassinats et d'arrestations arbitraires, de vols à mains armées, des viols et tortures ; dans le second cas, il s'agissait des actions des coupeurs de routes qui arrêtent et dépouillent les citoyens de leurs biens, des conflits intercommunautaires et ethniques. Nous ne perdons pas de vue les arrestations liées aux défrichages des champs où les agents de force de l'ordre arrêtent et infligent des lourdes amendes aux paysans dans les ont été mis aux arrêts par les autorités administratives sous prétexte qu'ils ont détruit l'environnement en défrichant leurs champs. Des arrestations liées à ce phénomène sont légion dans tout le pays et se sont les pauvres cultivateurs et autres qui en paient le pot cassé.

Le présent rapport analytique prend en compte tous ces cas de violations des droits humains dans un tableau analytique exposant les différents cas, leurs auteurs, les actions de la Ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH) et les résultats obtenus. C'est l'objet de ce rapport dans les lignes qui suivent.

APERCU SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU TCHAD

Une rétrospective sur la situation globale des Droits de l'Homme affiche un bilan toujours préoccupant avec chaque année des spécificités des violations. L'année 2011 en cours, d'une manière générale est restée comme celle de 2010, caractérisée par tant des violations des droits humains notamment dans la capitale que dans les provinces du pays. Cette année, aux violations des droits de l'homme telles que les arrestations et détentions arbitraires, tortures, viols et assassinats, s'ajoutent les enlèvements et intimidations des paisibles citoyens. Le phénomène d'enlèvement et de détentions arbitraires ont pris de l'ampleur au début de l'année en cours avec pour conséquences beaucoup de personnes arrêtées en ce sens. Même les défenseurs des droits de l'homme n'ont pas échappé à cette pratique illégale.

L'année en cours a été marquée par la tenue des deux scrutins à savoir les élections législatives et l'élection présidentielle, avec leur corolaire. Des campagnes sans enjeux ou marquées par des cas de menaces, d'agressions, d'intimidation et d'arrestations arbitraires aussi bien dans la capitale que dans le Tchad profond. Cette situation créée par les élections a accentué les violations des droits de l'homme.

Toute fois, il faut retenir que les cas de violations varie de degré selon qu'il s'agit de la ville de N'Djaména considérée comme telle et les provinces scindées en Coordonation Régionale subdivisée en cellules autonomes l'une de l'autre selon l'esprit de la réforme de la LTDH.

A N'Djaména, les consultations juridiques reste toujours en tête avec 37,5%. Ce qui explique la prise de conscience par la population tant sensibilisée à la protection et à la défense de ses Droits. Il en est de même pour l'année 2010, les consultations juridiques ont occupé la première place avec 38,26%.

En deuxième position, nous avons les arrestations et détentions arbitraires avec 25%. Dans les Coordonations Régionales, c'est la même situation avec 11,22%. Ce taux rappelle que le pays vit toujours dans un contexte de guerre avec pour conséquence des arrestations qui se multiplient.

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME A N'DJAMENA

Types de violation	Nombre	Pourcentage
Arrestations et détentions arbitraires	38	
Enlèvements et tortures	15	
Menaces, agressions et menaces de mort	7	
Assassinats et disparitions	8	
Viols et violences faites aux femmes	16	
Violations des droits de l'enfant	2	
Consultations juridiques, conseils, orientations	42	
Discrimination à l'égard des personnes vivant avec le VIH-SIDA	4	
Coups et blessures volontaires	15	
Total	147	100%

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME A N'DJAMENA

1^{er} Semestre 2011

LES TYPES D'ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME ET L'ACTION DE LA LTDH

ARRESTATIONS ET DETENTIONS ARBITRAIRES

Cette rubrique fait état des cas de personnes arrêtées de façon extrajudiciaire et détenues dans des lieux tenus secrets aussi bien par des agents de force de l'ordre que des personnes influentes et proches du pouvoir.

CAS et Dates	Auteur/Responsable	Type de violation	Action de la LTDH	Résultat
Général AHMAT YAHYA 48 ans militaire , a été arrêté et gardé pendant plus de 15 mois dans les locaux des renseignements Généraux. La LTDH a été saisie le 18 mars 2011	Les Renseignements Généraux (RG)	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique, rédaction d'une plainte contre les auteurs	Affaire en cours
Général OUMAR BOURKOU, 48 ans militaire a été arrêté le 02 janvier 2010 gardé pendant plus de 15 mois dans les locaux des renseignements Généraux. La LTDH a été saisie le 18 mars 2011	Les Renseignements Généraux (RG)	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique, rédaction d'une plainte contre les auteurs	Affaire en cours
Lieutenant TORDITA SINDITIBAYE , 33ans militaire a été arrêté et torturé par une quarantaine de policiers le 04/04/2011 au rond point d u centenaire et gardé pendant plusieurs jour à l'Ecole de police.	Les policiers à bord du véhicule immatriculé RT 004 PN	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique, conseil et orientation vers sa hiérarchie	
Plusieurs ex-travailleurs de la société TCC sous traitante de ESSO ont été arrêtés et détenus par la police le 06 avril 2011	La police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Tous les ex- travailleurs arrêtés ont été libérés 0ç avril 2010
MANGARAL NADJIAN , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège de ESSO par la Police et détenu au CA3 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux de ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq

ABDOULAYE MOUSSA , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège de ESSO par la Police et détenu au CA3 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux de ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
LAWKOURA JEROME , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA3 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux de ESSO Tchad.	La Police Nationale		Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
ALYO FAUSTIN , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège de ESSO par la Police et détenu au CA3 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux de ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
HAMID HISSENE , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA3 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
MBAIGOLOUL LAOUBOUL , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège de ESSO par la Police et détenu au CA3 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux de ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
KOULARAMBAYE DOCTEUR , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA4 pour avoir	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq

tenté de faire un sit-in devant ESSO.				
BONWA KALIS , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA4 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
NERADINGUAM TOULOUM JEREMIE , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège de ESSO par la Police et détenu au CA4 pour avoir tenté de faire un siting devant les locaux de ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
BEDOLOUM JUSTIN , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA3 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
NOUDJAM TIMOTHEE , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
DJASRABE ERNEST , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
MBATESSEM LEVIS , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011		Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre

devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.				Procureur de républiq
ASSINGAR SAMUEL , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2010 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
NGARSIGNE CHANGEMENT , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
NGUEDNEBAYE JEAN , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un sit-in devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
DJIMTONE MELANGAR , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA7 pour avoir tenté de faire un siting devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
NDIGUE TATOLNAN PAUL III , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA7 pour avoir tenté de faire un siting devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq

DJIMRABAYE JACQUES , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un siting devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
MBAIKOUNDA BERNARD , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un siting devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
KALIBOUI PASCAL , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un siting devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
KADER KEGRING ELIE , ex travailleur de TCC/ESSO a été arrêté le 06 avril 2011 devant le siège d'ESSO par la Police et détenu au CA6 pour avoir tenté de faire un siting devant les locaux d'ESSO Tchad.	La Police Nationale	Arrestation et détention arbitraire	Assistance judiciaire, saisine du parquet	Il a été libéré le 09 av 2010 sur ordre Procureur de républiq
NOH DJIBRINE ABDELBANAT 35 ans, berger à Am Timan a été arrêté, torturé et séquestré par des gendarmes le 11 Février 2011 dans la zone du Salamat	Par des gendarmes biens identifiés	Arrestation et détention arbitraire	Saisine du Parquet d'instance	Le coupable a été arr et écroué à la mais d'arrêt, l'affaire suit s cours au TPI N'Djamena
MADJADOUM DJOIMOTY , 28 ans policier a été arrêté et torturé par son chef hiérarchique DOUNIA	DOUNIA RAMADANE de la Police GMIP	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique, conseils et orientations	

RAMADANE le 19 juin 2011. ce dernier lui a refusé de percevoir son salaire de mai 2011				
Arrestation des vendeurs clandestins de sachets de plastiques au marché de Farcha le 21 juin 2011 : 2 femmes et 3 hommes. Une des femmes allaitait	La police nationale et municipale	Arrestation et détention arbitraire	Saisine du parquet	Ils ont été libérés aussitôt
Djibrillah Ali 43 ans, tradipraticien à RIDINA a été arrêté à la SNRJ en Janvier 2011	Général Al Hadi	Arrestation et détention arbitraire	Saisine du Parquet, aide juridique	Il a été libéré et une lettre a été rédigée et déposée contre son bourreau
Madjedoumbaye Nantedegar 32 ans et ko-ngaryena Fredi 23ans tous deux a walia viennent se plaindre pour Abakar Hassan 25 ans chauffeur et Doledjingar Dieudonné 25 ans domestique qui sont arrêtés depuis le 31 mars 2011 au PSIG	La police nationale	Arrestation et détention arbitraire	Saisine du Parquet	Les deux jeunes ont aussitôt libérés
Abdelmadjid, la trentaine bien sonnée est un expert comptable et enseignant dans un institut de n'djamena. Arrêté sur la base des mystérieux appelants, il a été mis en garde au commissariat. Pendant qu'un membre de sa famille vérifie le motif de son arrestation, un commerçant porte plainte contre le jeune homme soit disant qu'il fait partie des gens qui m'escroquent à Doba. Abdelmadji décide de porter plainte pour arrestation arbitraire et fausse accusation et il demande que l'affaire soit transféré a la justice.	La police avec la complicité d'un commerçant bien identifié	Arrestation arbitraire et fausse accusation	Aide juridique	L'affaire est pendante devant la justice
ABDELAZIZ ABDOULAYE YOUNOUS , 29 ans élève de son état a	Le commissaire de police du 8 ^{ème} Arrondissement de	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique avec saisine du Procureur près le TPI de	Il a été libéré le lendemain

été arrêté et détenu arbitrairement par le commissaire du 8 ^{ème} arrondissement le 29 juin 2011 pendant plusieurs jours.	N'Djamena		N'djamena	intervention PR/TPI/N'djamena
MAHAMAT SALEH SOULEYMANE 26 ans élève de son état a été arrêté et détenu arbitrairement par le commissaire du 8 ^{ème} arrondissement le 29 juin 2011 pendant plusieurs jours.	Le commissaire de police du 8 ^{ème} Arrondissement de N'Djamena	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique avec saisine du Procureur près le TPI de N'djamena	Il a été libéré lendemain intervention PR/TPI/N'djamena
ABDELMADJID , 30 ans a été arrêté et détenu arbitrairement pendant plusieurs jours au commissariat en janvier 2011.	Un commerçant venu de DOBA	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique et saisine du Parquet par plainte contre le commerçant	Affaire pendante justice
MAHAMAT ABRASS MOUSSA , 36 ans vendeur de cassette a été arrêté et gardé dans les locaux de l'ANS en mars 2011	L'ANS	Arrestation et détention arbitraire	Saisine du CICR pour suite à donner	
Moussa Komé Chauffeur à la société Unité ALWIHDA a été arrêté et amendé par la douane de DOBA le 15 mars 2011	La douane de Doba	Arrestation et détention arbitraire	Aide juridique et conseil	Une solution a trouvée et le chauffeur et véhicule relâchés
Plusieurs cultivateurs du village GUIDARI ont été arrêtés en avril 2011 pour avoir défriché leurs champs. La Brigade exige de chacun d'eux la somme de 250.000FCFA pour leur mise en liberté. Ils sont au nombre de vingt (20) personnes.	La Brigade	Arrestation et détention arbitraire	Saisine du Parquet d'instance de Moundou	Ils ont été libérés aussitôt
ABAKAR HASSANE , 23 ans chauffeur de son état a été arrêté arbitrairement le 31 mars 2011 par les gendarmes et détenu au PSIG	Les gendarmes du Peleton Spécial d' Intervention de la Gendarmerie	Arrestation et détention arbitraire	Saisine du Parquet d'instance	Il a été libéré aussitôt

ENLEVEMENTS ET TORTURES

Il s'agit ici des cas des personnes qui ont été l'objet d'enlèvement et de torture. Le plus souvent ce sont les agents de force de l'ordre qui font irruption chez des particuliers pour des raisons politiques ou autres, enlèvent des paisibles citoyens et leur infligent des tortures après les avoir séquestrés et ligotés. Plusieurs cas nous ont été signalés et répertoriés.

ISSA HISSEIN ALKHALI , président de la cellule LTDH du 4 ^{ème} Arrondissement a été enlevé par les agents de l'ANS le 06 mars 2011 et gardé dans les locaux de l'Agence nationale de Sécurité (ANS), police politique du pouvoir	L'agence nationale de sécurité (ANS)	Enlèvement et torture	Dénonciation par communiqué de presse	Il a été libéré le 15 mars 2011
MAHAMAT BLAISE LAOUNODJI, militant de la LTDH a été enlevé par les agents de l'ANS le 06 mars 2011 et gardé dans les locaux de l'Agence nationale de Sécurité (ANS), police politique du pouvoir	L'agence nationale de sécurité (ANS)	Enlèvement et torture	Dénonciation par communiqué de presse	Il est toujours détenu dans les locaux de l'ANS
NOH DJIBRINE ABDELBANAT , 35 ans éleveur a été enlevé et torturé par deux gendarmes le 07 février 2011 à Kachkachaye dans le Salamat. Suite des blessures gangrenées, la victime a été amputée du bras droit au HGRN	Deux gendarmes dont l'un est arrêté et détenu à la maison d'arrêt de N'Djamena	Enlèvement et torture	Saisine du parquet	Une décision a été rendue et l'Etat a condamné à verser 10 millions de FCFA de dommages et intérêts à la victime
MBAIROUBA LUTHERKING , 31ans manoeuvre à la SNER a été arrêté, ligoté torturé et séquestré par des militaires dans l'enceinte de la Présidence de la République le 1 ^{er} mars 2011.	Les militaires de la Présidence de la République	Enlèvement et torture	Aide juridique, saisine du parquet d'instance	Affaire en cour au Tribunal de N'djamena
Ndong Meind, apprenti chauffeur a été	Les parents de la victime	Enlèvement et torture	Aide juridique, saisine de	Affaire en cours devant

torturé par ses propres parents. Il échappe à la mort 8 jours après avec l'aide d'un vieillard. Grâce aux actions de l'APLFT, il porte plainte contre ses ravisseurs.			la Justice	la justice
MBAILASSEM BERAMGOTO LEON , déclarant en douanes a été enlevé le 24 janvier 2011 par six hommes en treillis à bord d'un véhicule civil détenu pendant plusieurs jours à la prison de l'ANS.	Des hommes proches du pouvoir	Enlèvement et torture	Saisine du CICR	Il a été libéré quelques jours après.
DJIBRILLAH ALI , 43 ans tradipraticien, a été enlevé par le Général AL HADI et gardé à la SNRJ le 26 janvier 2011 pendant plusieurs jours pour avoir refusé de vendre son terrain au Général	Le Général AL HADI	Enlèvement et torture	Aide juridique, rédaction d'une plainte avec dépôt au Parquet d'instance de N'Djamena	Letradipraticien a été libéré et les menaces ont cessé sur lui
AL HOUR HASSANE, 46ans gardien à Africa bien a été enlevé par le greffier en chef de Sarh Mahamadou en février 2011 et gardé plusieurs jours à la maison d'arrêt de Sarh.	Le greffier en chef de TPI de sarh Mahamadou	Enlèvement et torture	Aide juridique	Affaire en cours à Sarh
Mahamat NGARO , 53 ans a été enlevé par le commissaire Zakaria du 3 ^{ème} Arrondissement le 02 mai 2011 et gardé pendant plusieurs jours pour avoir refusé de vendre leur concession indivise.	Le commissaire Zakaria du 3 ^{ème} Arrondissement	Enlèvement et torture	Aide juridique et rédaction d'une plainte avec dépôt au TPI de N'djamena	Le prévenu a été libéré sur intervention du procureur et la plainte suit son cours devant Tribunal
BRAHIM NGARO 51 ans a été enlevé par le commissaire Zakaria du 3 ^{ème} Arrondissement le 02 mai 2011 et gardé pendant plusieurs jours pour avoir refusé de vendre leur concession indivise.	Le commissaire Zakaria du 3 ^{ème} Arrondissement	Enlèvement et torture	Aide juridique et rédaction d'une plainte avec dépôt au TPI de N'djamena	Le prévenu a été libéré sur intervention du procureur et la plainte suit son cours devant Tribunal
MADJADOUMBAYE NGOM HALLE , paysan à Sarh a été enlevé et	Les agents de l'ANS	Enlèvement et torture	Aide juridique avec saisine du CICR	Le paysan a été relâché le 16 juin 2010

torturé le 12 mai par les agents de l'ANS et déporté à la prison politique de l'ANS de N'Djamena et gardé pendant plusieurs jours.				renvoyé à Sarh
ACHE MAHAMAT ADOUDOU 13ans a été enlevée par des éleveurs foubé et l'ont ligotée pour l'emmener à Abuja au Nigeria en 2009 ils l'ont gardée pendant 13 mois avant de venir la jeter à Dourbali dans un restaurant le 19 avril 2011	Deux éleveurs foubé de DJARWA	Enlèvement et torture	Aide juridique avec constitution en partie civile	Affaire pendar devant la justice N'Djamena
DJIMASGUE RAMADAN , 42ans agent à la voirie de n'djamena a été enlevé par le policier ABAKAR MAHAMAT le 26 avril 2011 pour l'empêcher de travailler à la Mairie.	Le policier ABAKAR MAHAMAT de la municipalité	Enlèvement et torture	Aide juridique avec saisine du Parquet d'instance de N'Djamena	Affaire réglée
WOUTCHENA WOSS 37ans, de Nationalité nigériane a été enlevé et gardé pendant plusieurs jours en avril 2011 au commissariat de Farcha par son bailleur qui l'accuse d'avoir violé sa fille ; fait que rejette l'accusé.	Son bailleur	Enlèvement et torture	Aide juridique et reglement amiable de l'affaire	Il a été libéré aussitôt
NDANG MEIND apprenti chauffeur a été enlevé et torturé par ses propres parents en janvier 2011 pendant 8 jours avant d'être libéré par la grâce d' un vieil homme	Ses propres parents	Enlèvement et torture	Aide juridique et rédaction d'une plainte suivie de la saisine du Parquet d'Instance	Affaire en cours devant la justice

CONSULTATIONS JURIDIQUES, CONSEIL ET ORIENTATIONS

Les consultations juridiques et les conseils sont des cas dans lesquels la ligue est saisie et par la suite le chargé des affaires juridiques apporte des conseils aux victimes, plaignants sur leurs dossiers avec des orientations vers d'autres instances compétentes notamment la justice, les avocats, les huissiers ou les notaires. Mais il faut noter que la LTDH fait aussi des conciliations de certaines affaires pour lesquelles elle est saisie par les ou l'une des parties. Cette forme d'aide juridique est fréquente dans les situations d'abandon des familles et le non versement de pensions alimentaires.

LICENCIEMENTS ABUSIFS

Les licenciements abusifs sont des cas où des employés ont été licenciés par leurs employeurs mais sans le moindre respect de la procédure légale prévue par le code du travail et les conventions collectives en la matière.

Cas	Auteur responsable	Type de violation	Action de la LTDH	Résultats
NOUBA-ASRA FRANCIS , 27 ans ouvrier en service à l'Entreprise HBC a été licencié par son employeur ABOUT le 21 janvier 2011 sans verser ses droits sociaux.	Son ex employeur M. ABOUT	Licenciement abusif	Aide juridique, rédaction d'une requête avec dépôt à l'inspection du travail	Affaire réglée par l'inspecteur du travail
MBAILASSEM MASSANA PIERRE , 21ans cuisinier au Restaurant Halou nadif a été licencié le 07 juin 2011 sans motif ni versement de ses droits sociaux.	Le responsable du Restaurant Halou Nadif	Licenciement abusif	Aide juridique, rédaction d'une requête avec saisine de l'inspection du travail	Affaire pendante tribunal du travail
DJEKAIKOULA NGAR AUGUSTE , 29ans agent d'entretien à TCL a été licencié par son employeur le 15 juin 2011 sans motif valable.	Le responsable de TCL	Licenciement abusif	Aide juridique	Affaire réglée par l'inspecteur du travail et ses droits sociaux ont été versés
ABDOULAZIZ IDRIS ABDALLAH , 45 ans menuisier a été licencié abusivement par son employeur le 21 janvier 2011	So ex employeur	Licenciement abusif	Aide juridique, rédaction d'une requête et saisine de la justice	Affaire pendante devant le tribunal de Travail et de la sécurité sociale

ASSASSINATS, TENTATIVES D'ASSASSINAT ET DISPARITIONS

Cas	Auteur responsable	Type de violation	Action de la LTDH	Résultats
TANNA KAMMOLO Jules , 34 ans logisticien à SECADEV a été l'objet d'un enlèvement et a subi des tortures de la part de ses tortionnaires. Il échappé de justesse à la mort le 24 juin 2011 à N'Djamena	Des inconnus	Tentative d'Assassinat	Aide juridique. Les parents se sont constitués partie civile.	Affaire en cours devant la justice
DJEPATARLEMGOTO BENJAMIN , 25 ans étudiant, neveu du Dircab du PM a été froidement abattu par balles le 9 mars 2011 au quartier Mousal à N'Djamena	Des inconnus armés de fusils d'assaut	Assassinat crapuleux	Dénonciation	Affaire en justice
ABDOULAYE DELIL TERAP , 46 ans taximan a été l'objet d'une tentative d'assassinat et de menace de mort de la part de Me Hissein Ngaro, le 27 juin 2011	Me HISSEIN NGARO, huissier de justice à N'Djamena	Tentative d'assassinat	Dénonciation	Affaire en cours devant la justice à N'Djamena
MADJINGAR KEMHODJIM a été assassiné le 11 janvier pour cause de sorcellerie. Il a été nuitamment enlevé, torturé à mort au cimetière de DOBA, il succombe chez lui quelques heures plus tard.	Des personnes bien identifiées	Assassinat	Dénonciation	Affaire en justice ouverture d'enquête
Mahamat Ali a été tué le 19 janvier 2011 dans le 9eme arrondissement par son employé suite à une discussion. Pris de peur, l'employé prend fuite mais il est rattrapé par la police.	Employé de Mahamat Ali	Assassinat	Dénonciation et saisine de la justice	L'affaire est pendante en justice
Le 17 mars 2011, une femme a crevé les yeux de l'enfant qu'elle venait d'accoucher et le laisse dans un bassin de	Sa propre mère	Tentative d'assassinat	Saisine du Parquet d'instance	La prévenue a été mise à la disposition de la justice

<p>réten-tion d'eau. L'enfant a été retrouvé le lendemain par la police du 7eme arrondissement qui promet retrouver cette dernière dans les 24h qui suivent. Dans les lieux du crime il y'avait des traces de pneu ce qui prouve qu'elle était a moto.</p>				
<p>Lieutenant TORDITA SINDITIBAYE, 33ans militaire en service au cabinet du Ministre de la Défense Nationale a été enlevé, torture sauvagement par les policiers en janvier 2011 à bord du véhicule RT004PN</p>	<p>Les policiers de GMIP</p>	<p>Tentative d'assassinat</p>	<p>Saisine de la justice par plainte</p>	<p>Affaire en cours à TPI</p>
<p>MILAMEME SYLVIA, 12 ans a été jetée dans le fleuve Chari par un jeune homme bien identifié, le 05 février à 10H elle meurt de suite de noyade</p>	<p>Un jeune homme bien identifié</p>	<p>Assassinat, meurtre avec préméditation</p>	<p>Aide juridique avec rédaction de plainte</p>	<p>Le jeune homme a été arrêté et l'affaire pendante en justice</p>

VIOLS ET VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Une jeune fille violée par des inconnus et abandonnée dans la rue le 16 mai 2011. Elle a été retrouvée nue et inconsciente en face du domicile de Mme le Maire à Moursal.	Des inconnus	Viol sur mineure	Saisine de la justice	Une enquête a été ouverte
BISSE ESTHER VALERIE 35 ans de nationalité camerounaise, artiste musicienne à Kabalaye/N'djamena a été violentée par un homme le 17 février 2010	Adoum Mahamat	Agression et violences faites à une femme	Aide juridique et saisine du parquet par plainte de l'intéressée	Affaire réglée par justice
Mme Nadjilom née HOUROUMBA ANDRIM 32ans, fonctionnaire au ministère de l'action sociale se plaint des violences à lui infligée par son mari le 25 mai 2011. Elle dit vivre sous les menaces tous les jours que Dieu fait.	Son mari Nadjilom YORADJI	Violences et menaces faites à une femme	Conseils et orientation	Les violences ont cessé
NELOUMTA NGARYEDJI , 33ans couturière à WALIA se plaint des violences faites à elle par son compagnon et l'abandon de ses enfants le 26 janvier 2011	Son compagnon	Violences et abandon de famille	Conciliation des parties	Une solution amiable a été trouvée et des pensions alimentaires mensuelles seront versées aux enfants
HAOUAYE MAHADJIR , 40 ans ménagère est victime des violences exercées par son mari qui refuse de les prendre en charge. Elle a saisi la LTDH le en février 2011	Mangaré Nahar, père de ses deux enfants	Violences faites à une femme	Aide juridique et rédaction d'une requête introductive d'instance où l'intéressée demande le divorce en justice	L'affaire est pendante devant le TPI à N'Djamena
RONELLE RACHELLE STELLA , 15ans élève à ATRONE a été maltraitée et torturée par sa tante BLANDINE le 16 juin 2010	Sa tante paternelle Blandine	Violences sur mineure	Convocation de la tante et conciliation	L'affaire réglée l'amiable par CAJC/LTDH

SOLKEM NDIDJENTANGAR , 31ans commerçante à Gassi se plaint que son mari la maltraite et ne donne pas les rations alimentaires le 03mai 2011	Son Namengar Denis	Violences faites à une femme et non paiement de rations	Après avoir écouté le mari, une conciliation avait été faite.	Une solution avait été trouvée sur un vole L'autre volet a été orienté à l'AFJT
SOLANGE NABIA 42ans, se plaint de violence qu'elle subit de la part de ex compagnon le 15 avril 2011. Elle dit aussi que ce dernier ne s'occupe plus de sa fille âgée de 14ans.	Son ex compagne Mahamat Kotoko	Violences faites à une femme et non paiement de rations	Une conciliation a été proposée et acceptée par la LTDH	Affaire réglée pension alimentaire sera versée mensuellement
SOLKAM CHRISTINE , 40 ans ménagère se dit violentée et abandonnée par son mari le 06 mars 2011. Elle dit que ce dernier l'a chassée de la maison en jetant ses effets dans la rue.	Son mari, DJASRABAYE NGABA	Violences faites aux femmes	Le mari a été écouté et une solution a été trouvée à la situation	Une somme de 300 000 Fcfa a été versée à la femme les enfants pris en charge par le père
Mme DOULGUE DENISE , 41ans enseignante se dit violentée et abandonnée par son mari le 19 mai 2011. Elle ajoute que son mari ne s'occupe plus de ses enfants.	Son mari	Violences faites aux femmes	Des conseils ont été prodigués à la femme orientée vers d'autres structures.	
HALIME MAHAMAT , 25 ans se plaint des mauvais traitements à lui exercés par son concubin le 04 avril 2011. Elle dit attendre un enfant de son compagnon qui nie les faits.	Son concubin ALBACHAR ISSA GOFFA	Violences faites à une femme	Conciliation et règlement amiable de l'affaire	Les violences ont cessé

VIOLATION DES DROITS DE L'ENFANT

SANDRINE MOREMAM, 12 ans élève en classe de CM1 dit que son père l'a renvoyée de la maison et est sur la rue, le 25 février 2011	Son père M Mbotar L. OTOBE	Violation du droit de l'enfant	Le père a été convoqué et entendu	Une issue amiable été trouvée à problème
FLORENCE OTOBE, 10 ans dit que son père l'a renvoyée de la maison et est sur la rue, le 25 février 2011	Son père M Mbotar L. OTOBE	Violation du droit de l'enfant	Le père a été convoqué et entendu	Une issue amiable été trouvée à problème

DISCRIMINATIONS A L'EGARD DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH/SIDA

Cas	Personne responsable	Type de violation	Action de la LTDH	Résultats
KOUDJAL RACHELLE , 50ans secrétaire bureautique PVVIH est victime de discriminations le 17 février 2011 de la part de M. Nadjalta Mirangaye qui l'empêche de constituer le dossier capital décès de son mari.	M. Nadjalta Mirangaye	Discrimination à PVVIH	Tentative de conciliation	Affaire réglée l'amiable
Mme OUSSOUMAL ASSANE , 32ans se plaint que son voisin de quartier l'a injuriée et violentée le 26 avril 2011	Un voisin de quartier	Discrimination à PVVIH	Saisine du parquet par plainte de l'intéressé.	Affaire en instance à TPI
NELOUMTA NGARYEDJI , 33ans couturière à WALIA se plaint des violences faites à elle par son compagnon et l'abandon de ses enfants le 26 janvier 2011	Son compagnon NDIGRA YOUSOUF	Discrimination à l'égard de PVVIH, Violences et abandon de famille	Conciliation des parties	Une solution amiable a été trouvée et des pensions alimentaires mensuelles seront versées aux enfants
DENEMADJI CARINE , 29ans PVVIH orpheline de deux parents se plaint du comportement de ses cousins du fait de son état sérologique le 11 janvier 2011. Elle se dit victime d'injure et de discrimination	Ses propres cousins	Discriminations à l'égard de PVVIH	Conseils et orientation	Le calme et le bon comportement constaté chez les cousins

SITUATION DES DROITS DE L'HOMME DANS LES COORDINATIONS REGIONALES

Les rapports ne sont pas parvenus au département des Affaires Juridiques et du Contentieux